

**ARRETE N°2019-2020-SCOLARITE -CP-01**

**PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES  
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020**

**La présidente de l'université Paris 8,**

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;  
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;  
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;  
Vu l'article D613-45 du Code de l'Education ;  
Vu les statuts de l'université Paris 8 ;  
Vu l'avis du Conseil de l'UFR AES - Economie et gestion du 3 septembre 2019 ;  
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 –**

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par **l'UFR AES - Economie et gestion**, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2020 :

Raphaël GIRAUD  
Christophe BROCHIER  
Claire BOURGOIN  
Marie DAUMAL  
Florence MACHTINGER  
Aïcha OUHARON  
Sophie AGULHON  
Guillaume BAZOT  
Thibault DARCILLON  
Stéphane GOUTTE  
Sophie SAGLIO-ROSSINI

Véronique de SAINT GINIEZ  
Bilel SANHAJI  
Carole BRUNET  
Naïma GRELLET  
Philippe MAINGAULT  
Géraldine RIEUCAU  
Abdenour BENANTAR  
Cristina CLIMACO  
Anne FILLAUDEAU  
Laura FOURNIER  
Françoise MARTINEZ

Agnès SALA  
Sofia TCHOUIKINA  
Mouhoub HANI  
Patricia MILANO  
David GUERREIRO  
Antoine TERRACOL  
Dominique GARABIOL

**ARTICLE 2 –**

M. **Raphaël GIRAUD** est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

**ARTICLE 3 –**

Le Directeur de l'UFR AES - Economie et gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 6 novembre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE

